



La Compagnie des Archers du Vert-Galant Tremblay en France

Concours salle (2x18m) – Les 28 et 29 Novembre 2020

Sélectif au Championnat de France 2021

Le lieu :

Gymnase Toussaint-Louverture – 132 Route des Petits Ponts – 93290 Tremblay-en-France

Les horaires :

Samedi à 10h00 et 14h30*

Dimanche à 10h00 et 14h30

Ouverture du greffe : 1 heure avant chaque départ.

2 volées d'essais.

Inspection du matériel : 15 minutes avant chaque départ.



*Ce départ (samedi 14h30) est support du « Challenge des P'tits Bouts » mis en place par la Commission Régionale Jeunes, à destination des poussins et des benjamins. Dans ce cadre, ces catégories sont prioritaires à l'inscription jusqu'à 15 jours avant la date de la compétition.

Proclamation des résultats pour le Challenge des P'tits Bouts à l'issue du départ du samedi après-midi.

Les blasons et les catégories :

Blasons Ø80 à 1m10 : Poussin en Arc Classique (uniquement sur le départ du samedi à 14h30)

Blasons Ø60 : Benjamins et Minimes en Arc Classique et Cadets en Arc nu.

Blasons Ø40 : De Cadets à Seniors 3 en Arc Classique et Scratch Arc nu.

Trispots Ø40 : De Cadets à Seniors 3 en Arc à Poulies et sur demande en Arc Classique.

Les récompenses :

Proclamation des résultats vers 18h30 à l'issue du dernier départ, suivie du verre de l'amitié.

- 3 premiers de chaque catégorie.
- 3 premières équipes classiques mixtes.
- 3 premières équipes poulies mixtes.
- 3 premières équipes jeunes classiques mixtes.

Les poussins et le « Challenge des P'tits Bouts » seront récompensés à l'issue du départ du samedi 14h30.

Les inscriptions :

Inscription par internet : <https://archersduvertgalant-tremblay.com/inscriptarc/>

9€ pour toutes les catégories à adresser avant le 24 novembre 2020 à Barrès Yann – 32 Boulevard de l'Hôtel de Ville – 93290 Tremblay en France. Mail : concours@archersduvertgalant-tremblay.com

Ne seront retenues que les inscriptions nous parvenant dans les délais et accompagnées du règlement par chèque à l'ordre des *Archers du Vert-Galant*. Toute annulation devra être signalée 48h avant le début du concours pour pouvoir être remboursée.

Les obligations :

Licence tout support et certificat médical mis à jour pour la saison 2021.

Tenue blanche ou de compagnie/club et chaussures de sport **OBLIGATOIRES**.

Informations :

La compagnie décline toute responsabilité quant à l'usage des flèches en carbone.

Arcs à Poulies limités à 60 livres (y compris).

Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble du gymnase sauf sur la ligne de tir.

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours.



La Compagnie des Archers du Vert-Galant – Tremblay en France

Bulletin d'inscription au concours salle (2x18m) – Les 28 et 29 Novembre 2020

Sélectif au Championnat de France 2021

Compagnie ou Club :

Nom du responsable :

Adresse :

E-mail : Téléphone :

Nom et Prénom	N° de Licence	Type d'arc (CL / CO / Nu)	Catégorie	Droitier ou Gaucher	Blason (80 / 60 / 40 / T40)	Samedi		Dimanche	
						10h00	14h30	10h00	14h30

Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble du gymnase sauf sur la ligne de tir.

Chèque à l'ordre des Archers du Vert-Galant.

Nombre de tireurs : x 9€ = €